Communiqué de presse

Prix du maître d'apprentissage 2017

Cinq artisans mis à l'honneur

Paris, le 28 juin 2017 — Co-organisée par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) et GARANCE, la troisième édition du Prix du maître d'apprentissage a récompensé hier soir cinq artisans engagés dans la formation des jeunes.

Garagiste, boulanger-pâtissier ou encore facteur d'orgues, les lauréats nationaux du Prix du maître d'apprentissage 2017 ont su se distinguer par leur parcours exemplaire, leur passion du métier et la transmission de leur savoir-faire. Unique en son genre, le Prix du maître d'apprentissage permet de mettre en lumière et de valoriser ces acteurs incontournables des entreprises artisanales.



Le concours s'est déroulé en deux temps :

- Des sélections régionales se sont tenues jusqu'au 24 avril sur tout le territoire. Dans ce cadre, les quatorze jurys régionaux organisés, dont trois en outre-mer (Guadeloupe, Martinique et Réunion), ont étudié les deux-cent-cinquante-deux candidatures transmises pour cette édition 2017. Parmi ces dossiers, cinquante-et-un ont été retenus pour concourir au niveau national.
- Le jury national s'est ensuite réuni le 4 mai à Paris pour désigner les cinq lauréats nationaux, un par catégorie.



- « Les maîtres d'apprentissage enseignent avec pédagogie les valeurs de l'entreprise et favorisent la pérennité des métiers par la transmission de leur savoir-faire. Grâce à leur implication, les jeunes acquièrent une expérience à leurs côtés et maximisent leurs chances de trouver un emploi. Une démarche citoyenne qu'il est primordial de reconnaître et de valoriser! », souligne Bernard Stalter, président de l'APCMA.
- « Aujourd'hui, nous récompensons cinq maîtres d'apprentissage qui se sont distingués parmi les deuxcent-cinquante-deux dossiers étudiés par les jurys en région puis au niveau national. À travers eux c'est l'ensemble de ceux qui transmettent au quotidien leur savoir-faire, leur passion et révèlent les talents de demain que nous souhaitons mettre en lumière », commente Serge Crouin, président du Conseil d'administration de GARANCE.

Palmarès de l'édition 2017



Eric Lafont et son apprenti Thomas Dehorter

"Mobilité internationale"

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui s'investissent dans la mobilité de leurs apprentis en accueillant un apprenti venu de l'étranger et/ou en favorisant le départ en mobilité de leur apprenti. Sur quatre dossiers régionaux présélectionnés, le jury a retenu celui de :

• Eric Lafont, co-gérant de la boulangerie-pâtisserie "La Grigne" à Perpignan (Pyrénées-Orientales).



Yves Fossaert et son apprenti Camille Poirrier

"Échange et transfert d'expériences et/ou de technologies"

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui valorisent l'échange et le transfert de compétences, de savoir-faire, de technologies entre l'entreprise et les apprentis. Sur onze dossiers régionaux pré-sélectionnés, le jury a choisi celui de :

Yves Fossaert, gérant de l'entreprise "Manufacture d'Orgues Yves Fossaert" spécialisée dans la fabrication, la restauration et la maintenance d'instruments de musique à Mondreville (Seine-et-Marne).



Frédéric Flu et son apprenti Antoine Heurteux

"Engagement du maître d'apprentissage"

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage investis depuis plusieurs années dans l'accompagnement de leurs apprentis et dans leur réussite, tant professionnelle que personnelle. Quatorze dossiers régionaux avaient été présélectionnés. Le choix du jury s'est porté sur celui de :

 Frédéric Flu, boulanger-pâtissier et gérant de la SARL "Les Gourmets de Saint-Cyr" à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire).



Christophe Pardonnet et son apprentie Elodie Maillot



Priscilla Pruvost et son apprenti Corentin Consille

"Valorisation de la mixité"

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage qui favorisent la mixité dans des secteurs d'activités traditionnellement masculins (ex : automobile, bâtiment,...) ou féminins (ex : esthétique), en recrutant des apprentis du sexe moins représenté. Sur les neufs dossiers régionaux présélectionnés, le jury a retenu celui de :

Christophe Pardonnet, gérant de l'entreprise "Garage Pardonnet Performance" à Saint-Vit (Doubs).

"Jeune maître d'apprentissage"

Cette catégorie récompense les maîtres d'apprentissage de moins de quarante ans investis dans leur mission et ayant formé au moins un apprenti. Parmi les treize dossiers reçus, le jury a sélectionné celui de :

Priscilla Pruvost, boulangère et salariée de l'entreprise
 "La Grange aux Pains" à Montigny-lès-Metz (Moselle).

Retrouvez les temps forts de l'événement sur le site : www.maitreapprentissage-artisanat.fr et sur les réseaux sociaux avec le hashtag : #prixMA



Contact Presse: Agence Carré final presse@carre-final.com
Chloé Vandystadt (06 89 94 01 72)
Caroline Jeanny (06 51 95 11 65)